

Paris, le 18 août 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Caf de Paris verse 35 millions d'euros d'Allocation de rentrée scolaire à 47 000 familles parisiennes

L'Allocation de rentrée scolaire (ARS) est versée ce mardi 18 août 2026 à près de 47 000 familles parisiennes, soit 71 672 enfants bénéficiaires pour un montant total de près de 35 000 000 €.

Pour aider les familles à assumer le coût de la rentrée scolaire, la Caf de Paris verse chaque année l'ARS aux parents d'enfants âgés de 6 à 18 ans scolarisés, en apprentissage ou pris en charge dans un établissement d'accueil spécialisé, sous certaines conditions de ressources.

Quelles ressources pour en bénéficier ?

Le montant de cette aide est déterminé en fonction de l'âge des enfants et versé selon les ressources suivantes :

- Pour 1 enfant à charge, les ressources de l'allocataire ne doivent pas excéder 28 956 €
- Pour 2 enfants à charge, les ressources de l'allocataire ne doivent pas excéder 35 638 €
- Pour 3 enfants à charge, les ressources de l'allocataire ne doivent pas excéder 42 320 €
- Pour 4 enfants à charge, les ressources de l'allocataire ne doivent pas excéder 49 002 €

Si les ressources dépassent de peu les plafonds, une allocation **de rentrée scolaire différentielle** peut leur être versée. Elle est calculée en fonction des revenus des parents.

Les montants 2026 de l'ARS

Cette année, la Caf de Paris versera automatiquement aux bénéficiaires :

- **426,87 €** pour un enfant âgé de 6-10 ans
- **450,41 €** pour un enfant âgé de 11-14 ans
- **466,02 €** pour un enfant âgé de 15-18 ans

Afin de permettre aux allocataires bénéficiaires de l'aide de la percevoir, la Caf de Paris a mis en place, depuis le 13 juillet, une campagne de communication à travers l'envoi d'e-mails et de sms. L'objectif est de les inciter à déclarer la situation de leur enfant âgé de **16 à 18 ans** pour la rentrée scolaire 2026-2027. Sans cette déclaration, l'aide ne pourra être versée.

À PROPOS

QUI SOMMES-NOUS ?

La Caf de Paris accompagne les parisien(ne)s dans toutes les étapes de leur vie. Elle propose une offre globale de service au plus près de leurs besoins en assurant le versement des prestations légales et la mise en place d'une politique d'action sociale. En 2025, elle a accompagné 429 833 allocataires, soit 849 432 personnes couvertes.

La Caf de Paris accueille ses allocataires avec ou sans rendez-vous dans ses **4 Agences Familles-Partenaires (AFP)** : Finlay (15^{ème}), La Chapelle (18^{ème}), Jaurès (19^{ème}) et Nationale (13^{ème}).

Elle propose également aux familles, un ensemble d'animations (un accompagnement à la scolarité, des loisirs éducatifs ou encore des sorties culturelles), en collaboration avec des partenaires associatifs, dans ses **4 centres sociaux** : Charenton (12^{ème}), Annam (20^{ème}), Chevaleret (13^{ème}), Toussarégo (13^{ème}).

Suivez nos actualités sur : www.caf.fr / LinkedIn : Caf de Paris / X : @Caf75_actus

CONTACTS PRESSE : Chris MAURICE : 06 03 85 65 38 / Jackie AUDRAIN-EDI : 01 45 71 22 27 / Julie LEQUETTE-JUGE : 01 45 71 21 83 / Charlotte TISSIDRE : 01 45 71 20 36 / Nicolas COINTRE : 01 45 71 22 27 - communication@caf75.caf.fr